

Votants : 78
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 20 janvier 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 31 janvier 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 janvier 2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2015

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Jeanine BARBOTIN, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Dominique JEUFFRAULT, Christelle CHASSAGNE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marie-Chantal GARENNE à Alain BAUDIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN à Yvonne VACKER, Josiane METAYER à Elodie TRUONG, Marcel MOINARD à Alain LIAIGRE, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORSTEL, Céline VALEZE à Marie-Christelle BOUCHERY

Titulaires absents suppléés :

Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

Titulaires absents :

Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Sebastien PARTHENAY, Alain PIVETEAU, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 30 JANVIER 2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2015

Monsieur **Alain LECOINTE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, titulaire de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité à l'intérieur de son périmètre, a confié à la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération Niortaise (SEMTAN) l'exploitation du transport urbain par contrat de Délégation de Service Public d'une durée de 6 ans à compter du 1er septembre 2010 jusqu'au 31 août 2016 et prolongée jusqu'au 31 mars 2017 (avenant 8 en cours de signature).

Vu l'article L 1411-3, R 1411-7, et 8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 29-2 du Contrat de Délégation du Service Public signé le 24 août 2010 entre la CAN et la SEMTAN ;

Vu le rapport d'activité adressé par la SEMTAN à la CAN dans les délais impartis pour l'année 2015 ;

Considérant que l'objectif central Contrat de Délégation de Service Public des transports consistait à mettre en place au 04 juillet 2011 un nouveau réseau entièrement restructuré pour notamment :

- Améliorer son attractivité commerciale, en particulier au regard du Grand Public et capter de nouveaux clients ;
- En recherchant en termes d'organisation de la production le maximum de gains de productivité ;
- Adapter l'offre de transport aux besoins de la demande ;
- Réduire les temps de parcours ;
- Relier directement les quartiers d'habitat dense entre eux et aux zones d'emplois, d'enseignement, de commerces et de loisirs ;
- Développer les ventes de titres et les recettes tarifaires Grand Public ;
- Augmenter le taux de couverture des charges par les recettes commerciales ;
- Maîtriser la contribution financière forfaitaire de l'Autorité Délégante.

Considérant que l'année 2015 est la quatrième année pleine du contrat de D.S.P. avec le réseau restructuré ;

Cette année a été marquée par la passation de l'avenant 5 au contrat (validation en Conseil d'Agglomération de juin 2015) qui a diminué la contribution de la CAN de -410 259 € valeur janvier 2010 et de l'avenant 6.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170130-C03-01-2017-DE
Date de télétransmission : 03/02/2017
Date de réception préfecture : 03/02/2017

Vus les résultats du délégataire présentant :

- Un résultat de la SEM délégataire de 13 576 € pour 14 M€ de produits qui tient compte de l'intégration de l'avenant 5 et de l'avenant 6.

Les points saillants sont notamment :

- L'offre a été adaptée en 2015 par rapport à 2014 (-139.014km commerciaux contractuels), compte tenu des usages constatés ;
- L'offre commerciale se compose de 67% de lignes Chrono TAN et Trans TAN et 8,1% de lignes à vocation scolaire ainsi que 1,4% pour la navette gratuite du centre-ville City TAN. L'offre de TAD et TPMP représente 14% de l'offre ce qui est élevé ;
- La fréquentation continue d'augmenter en 2015 avec 6,73 M de voyages contre 6,32 M en 2014 ; elle a augmenté de + 224% entre 2006 et 2015 inclus.
- Le taux d'usage est de 1,82 Voyages / Km commercial en 2015 contre 1,84 en 2014 et 1,48 en 2013. Il met en évidence la performance de l'offre commerciale du réseau TAN en termes de captation de voyages ;
- Le réseau est exploité avec un parc de 53 véhicules en propre (hors sous-traitance) qui réalisent 2,53 Mkm commerciaux soit 51 900 km par véhicule ;
- 56 véhicules interviennent en sous-traitance et réalisent 1,15 Mkm totaux soit 20 600 km par véhicule ;
- 155 agents ETP interviennent sur le réseau dont 128 conducteurs hors sous-traitance ;
- 29 conducteurs interviennent en sous-traitance sur le réseau ;
- Les charges s'élèvent à 13,99 M€ en 2015 contre 14,23 M€ en 2014 ; soit une diminution de 236 500 € ; les charges de personnel représentent 6,45 M€ en 2015 soit la moitié des charges ;
- 1,9 M€ de recettes d'exploitation, dont 1,63 M€ de recettes tarifaires en 2015 ; les recettes ont augmenté de 50 000 € ;
- Un taux de couverture des charges par les recettes de 14%, soit une progression de quasiment 1% en 2015 et en progression continue depuis 2011 ;
- Les recettes tarifaires s'élèvent à 1,6 M€ dont :
 - 1,04 M€ de recettes Grand public ;
 - 0,41 M€ de recettes Jeunes, scolaires, étudiants ;
 - 0,18 M€ d'autres recettes ;
- La recette au km commercial augmente légèrement : 0,54 € en 2015 contre 0,42 € en 2013 ;
- 12,02 M€ de contribution de la CAN en 2015 contre 12,38M€ en 2014 soit une baisse de 357 646 € et une actualisation bien maîtrisée ;
- Une contribution au km commercial de 3,8 € contre 4,53 € en 2011 et 3,6 € en 2014 soit une contribution en diminution en 2015 ;
- Le résultat de la SEM délégataire est faible mais excédentaire avec 13 576 € (0,1% des charges). Il est positif depuis le début du contrat avec une exception en 2013, il était de 52 377 € en 2014 et de 54 450 € en 2013 pour 14,3 M€ de produits en 2014 et 14,2 M€ en 2013.

Compte tenu des résultats positifs de l'exercice 2015 incluant notamment le CICE et l'atteinte des objectifs contractuels ;

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Prendre acte du rapport du délégataire du service public des transports urbains pour l'année 2015.

Le conseil prend acte.

Alain LECOINTE

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170130-C03-01-2017-DE
Date de télétransmission : 03/02/2017
Date de réception préfecture : 03/02/2017